femmes.solidaires@wanadoo.fr
www.femmes-solidaires.org

Communiqué de presse

Rapport : Accueil des femmes victimes de violences dans les commissariats et gendarmeries : l'expérience de Femmes solidaires

Le 25 novembre est la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Ces violences s'inscrivent dans un continuum : violences conjugales qui peuvent être physiques, sexuelles, psychologiques, ou économiques, harcèlement, agressions sexuelles, viols, prostitution, mutilations sexuelles, discriminations diverses en raison du sexe, jusqu'aux féminicides.

Le parcours de sortie des violences faites aux femmes peut être rendu difficile par plusieurs facteurs, le premier étant de ne pas avoir été crues lorsqu'elles ont osé parler. **La culture de la crédibilité est une étape indispensable** pour garantir le développement **d'une culture de la protection des femmes et de leurs enfants**. Développer une culture de la crédibilité des victimes apparaît donc comme une étape essentielle auquel il faut gagner les actrices et acteurs des différentes étapes que les femmes rencontreront lors de ce parcours et avec lesquels il faudra agir : gendarmes et policiers, personnels de santé et associations spécialisées.

Forte de notre expérience de terrain sur l'accueil de femmes victimes de violences dans des commissariats et des gendarmeries, **nous publions en cette Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes un rapport sur ce sujet.** L'accueil, la prise de la plainte ou/et de la main courante par les forces de l'ordre sont des étapes déterminantes dans la reconnaissance des faits dont sont victimes ces femmes et donc dans leur reconstruction.

Que nous montrent les premiers retours ? **Globalement l'accueil est très inégal sur le territoire.** Dans les endroits ou cela fonctionne, plusieurs éléments sont présents : des locaux dédiés, un personnel volontaire, suffisant et formé, la présence d'une assistante sociale et d'une psychologue ! Mettre en lumière ce qui fonctionne, pointer les manques, les difficultés, faire un rappel du cadre juridique, s'appuyer sur les études existantes et faire des préconisations sont les objectifs de ce rapport.

Contact : 01.40.01.90.90

Rapport disponible sur demande dès le 25 novembre par mail
femmes.solidaires@wanadoo.fr

Femmes solidaires
est reconnue
mouvement d'éducation
populaire et bénéficie
d'un statut consultatif
spécial auprès
des Nations Unies